

Sujet : CIL DES OURSINIÈRES ROYER MICHEL président demande : CONCESSION
D'UTILISATION DPM LIAISON PLAGE OURSINIÈRES/LES MOUETTES
Date : Tue, 11 Dec 2018 20:10:18 +0100
De : "ROYER MICHEL président CIL DES OURSINIÈRES

il est demandé que la surface de la dalle béton qui sera réalisée puisse permettre la circulation des personnes à mobilité réduite se déplaçant en fauteuil roulant, pour que ces PMR puisse accéder jusqu'aux abords de la plage des mouettes.

De plus il serait bien de combler les espaces actuellement non bétonnés, notamment ceux situés sous les bancs par un même type de béton, chaque année les vagues creusent ces espaces et en début de chaque saison estivale il y a lieu de faire un apport de gravillons pour les combler.

Pour des raisons d'uniformité la dalle béton devrait être aussi réalisée sous la terrasse bois du poste des pompiers.

Profil : autre

Nom : CIL DES OURSINIÈRES

Prénom : ROYER MICHEL président